

Le programme de M. Cordelier est fort bien composé : il y a surtout certain tour, l'homme fusillé, qui dépasse, paraît-il, tout ce que l'on a vu jusqu'ici.

Cette séance aura lieu jeudi prochain. Le prix des places est fixé à 2 fr. et à 3 fr.

A partir de mardi prochain 12 mai, le cours de mathématiques aura lieu à l'École communale du Trichon.

Des rumeurs fort graves sont répandues depuis quelques jours dans un quartier de Roubaix. On parle d'un peintre-décorateur, nommé Dupré et habitant le Jean-Ghislain, qui serait mort dans des circonstances qui auraient attiré l'attention de l'autorité. On parle d'empoisonnement. Nous ne croyons pas pouvoir en dire davantage aujourd'hui.

On nous signale un fait regrettable. Avant-hier, dans l'après-midi, un jeune homme de 29 ans, M. Aristide N... se promenait en fumant un cigare sur la route de Tourcoing, lorsqu'il rencontra deux dames qu'il connaissait. Il s'arrêta pour leur parler, et, par déférence, cessa de fumer.

En les quittant, il aperçut un fumeur et lui demanda du feu. Ils s'approchèrent de très-près, car leur cigares à l'un et à l'autre étaient à moitié consumés, et une pancarte de tabac enflammé alla se loger dans l'œil droit de M. D... qui éprouva une douleur des plus vives.

On le conduisit dans une maison voisine où il reçut les premiers secours; puis, ses parents, qui l'avaient ramené chez eux. Un médecin, immédiatement appelé, a déclaré que l'œil droit était perdu et qu'il y avait à craindre une inflammation sympathique de l'œil gauche qui peut-être amènerait aussi la perte de cet organe.

Vendredi, vers une heure et demie, un jeune garçon de 14 ans, qui jouait avec un camarade près du fossé du bailli à Tourcoing, y laissa tomber une balle. Voula-t-elle ravoier, il descendit à l'aide d'une corde un seau auquel il chercha à imprimer quelques secousses, mais il perdit pied et tomba dans l'eau.

Ce fait se passait, nous dit-on, devant environ 25 personnes. Bien que le fossé ne soit pas profond, nul n'essaya de porter secours à l'enfant qui se noyait. Nous nous trompons; il se trouva là un brave cœur qui descendit jusqu'au bord du fossé, mais remonta bien vite en faisant observer qu'il y avait beaucoup de boue.

Enfin, on parvint, après un temps trop long à retirer de l'eau l'enfant qui n'était plus qu'un cadavre. C'était le fils d'un boulanger, M. Clarisse.

Hier matin, dans la rue Neuve-du-Fontenoy, un voyageur de commerce, M. Léon Darbu, a été renversé par un cheval lancé au trot et fort maladroïtement conduit par son cavalier. Heureusement, M. Darbu en a été quitte pour une blessure insignifiante.

Un ouvrier tisserand, Louis-Desiré Lecomte, âgé de 29 ans, a été arrêté pour vol de deux montres.

L'un de ces jours derniers, une femme du nom de Dumont se présentait dans plusieurs communes des environs, chez les secrétaires de Mairie, se disant à la recherche de personnes portant son nom, comme étant appelées à partager avec elle un héritage. Elle réussit ainsi à se procurer l'indication de la demeure de ses homonymes, où elle se fit héberger et tenta — mais sans succès, nous dit-on — de se faire donner des sommes nécessaires, disait-elle, en recouvrement de la succession.

Un secrétaire, mieux avisé que les autres, lui demanda ses papiers. Sans témoigner le moindre embarras, elle promit de les apporter le lendemain, mais depuis lors on ne l'a plus revue.

A l'occasion du concours régional d'Arras, les billets d'aller et retour délivrés du 22 au 31 mai, par les stations de chemin de fer du Nord qui en distribuent habituellement, seront exceptionnellement valables au retour jusqu'au 1er juin.

Il sera, en outre, émis pour la circonstance, des billets d'aller et retour ayant la même durée, et à prix également réduits, dans les stations de Valenciennes, Somain, Calais, St-Omer, Boulogne, Hazebrouck, Montreuil, Abbeville et Albert.

Ville de Roubaix.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 11 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

DU TABAC.

Historique et composition élémentaire du tabac. Préparation des différentes variétés de tabac et leurs principales propriétés. Principes énergiques renfermés dans la fumée de tabac. Maladies qui résultent de l'abus du tabac. De la nicotine et de ses terribles effets.

Rebettes : 1° Remède contre la teigne; 2° Préparation du sirop de guimauve.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

FAITS DIVERS

Les fameux lions de Théodoros, capturés dans la forteresse de Magdala, vont être embarqués et conduits à Londres.

La chaîne qui les attachait est en or massif, et ils ont un anneau du même métal à chaque patte.

Nous détachons ces lignes du courrier du soir de l'Époque: « Histoire d'un fait-divers:

Dernièrement, aux cris poussés par un homme qui se noyait, un brave homme répondait en se dépouillant de ses habits et en se jetant à l'eau. Pendant qu'il accomplissait cet acte de dévouement, un filou sur la rive lui volait sa montre, et le pauvre sauveur depuis en était à se demander si sa bonne action était au moins inscrite à un avoir dans le ciel, quand il reçut hier une montre magnifique aux armes impériales.

C'était l'Empereur qui, instruit de l'aventure, lui faisait tenir cette marque ingénieuse de sa haute satisfaction.

La Liberté raconte un épisode assez curieux qui s'est passé lors de la réception des députés de la ville d'Erlau, au bapême de la jeune archiduchesse d'Autriche. Toutes les classes de la société se trouvaient représentées dans cette députation, que précédait l'évêque. Après l'allocation officielle et la réponse de Sa Majesté, un vigneron des environs d'Erlau s'avança et prononça les paroles suivantes:

Sire, il est d'usage chez nous que celui qui n'a pas été choisi pour parain à la faculté, moyennant une petite contribution, de devenir également parain. La joie que nous a causée la naissance de la princesse est si grande que mes camarades m'ont prié de me proposer à Votre Majesté pour devenir parain, et je réponds à leur désir en vous priant, Sire, d'accepter ce petit présent.

Et le vigneron déposa sur la table un thaler. L'Empereur demeura d'abord surpris; mais lorsque l'évêque lui eut expliqué le sens de cet usage populaire, il remercia gracieusement le brave homme de cette marque profonde de sympathie.

Les ruses des voleurs sont innombrables. Chaque jour pour ainsi dire, apporte de nouvelles révélations. Voici une variété de friponnerie à laquelle on pourrait donner le nom de Vol à la machoire. Il y a quelques jours, un personnage se présente chez le docteur Hérogue, dentiste honoraire de l'Empereur. Son extérieur est celui d'un gentleman. Il a besoin du secours de l'homme de l'art, pour remplacer deux dents qui lui manquent; il serait heureux qu'on put les remplacer le plus promptement possible.

M. Hérogue fait asseoir le client, se met en mesure de prendre l'empreinte de la machoire dégarinée, passe dans son atelier pour donner des instructions à ses aides, et choisit les pièces les plus convenables. Son absence n'avait pas été longue. Le client en avait cependant profité pour soustraire adroitement deux magnifiques rateliers complets qui se trouvaient sur un guéridon. On le reconduisit avec politesse; il avait donné un nom, une adresse. Sans doute il était loin quand on s'aperçut du larcin. Un ratelier contient une valeur de cent et quelques francs en or. Il faut, certes, être possédé de la monomanie du vol pour risquer sa liberté à si bon marché.

Une dame spirituelle et moqueuse s'amusa l'autre jour à railler un avocat. La dame a de l'esprit, mais elle en abusait. Elle arrivait à la mécanocette. Trois fois l'avocat, qui n'est pas un sot non plus, s'était contenu, il avait laissé passer sans riposter quelques attaques presque cruelles — et cette mansuétude enhardissait la dame:

Enfin, monsieur, s'écria-t-elle, le dernier reproche que je ferai à votre profession, c'est le costume. Une robe l... comme des femmes l... Si vous saviez comme vous êtes laids, ainsi fagotés, avec ce bonnet, cette jupe informe, ces manches flottantes! C'est plus que laid, c'est ridicule, et vous l'êtes tous au palais... L'avocat rougeait son frein.

A votre place, je serais honteux de me déguiser ainsi sous le vêtement d'un autre sexe; il me semblerait... Ah! tenez c'est ignoble! cette jupe sur des hommes; mais, dites-moi, quelle est la raison de cette coutume affreuse?

L'avocat perdit patience: — Madame, c'est que les avocats ont besoin de parler beaucoup.

Le Droit rapporte ainsi plusieurs crimes qu'on lui annonce de Madrid, sous la date du 29 avril:

Un horrible assassinat a été commis la semaine dernière à Valence. Un anglais, depuis longtemps dans cette ville, où il jouissait de l'estime générale en a été la victime. M. Enrique Fink, un des associés de la fabrique de pointes de Paris, construite sur la route de Ruzafa, et directeur de l'atelier des machines des chemins de fer de Valence à Tarragone et Barcelone, rentra en ville dans l'après-midi de jeudi, quant il fut accosté par un individu qui lui demanda un emploi dans sa fabrique; M. Fink lui répondit qu'il n'avait pas une seule place vacante. Trois fois l'individu en question réitéra sa demande, et trois fois il reçut une réponse négative. Il tira alors brusquement d'une des poches de son paletot un revolver, et le déchargeant à bout portant, brisa le crâne du malheureux M. Fink, qui tomba pour ne plus se relever. Ce lâche assassinat eut pour témoins les soldats de garde à la porte de la ville; ceux-ci selon leurs déclarations, purent même entendre toute la conversation, et néanmoins l'assassin put prendre la fuite, et, jusqu'à ce jour, il a échappé à toutes les recherches.

Inutile de vous dire l'affreux désespoir des fils de la victime quand, accou-

rus sur les lieux, ils eurent la douleur de voir leur père étendu sans vie au milieu d'une mare de sang.

Il y a peu de jours, un assassinat a été commis dans la rue de la Berangéna à Madrid sur la personne d'une jeune fille, artiste d'un café chantant. Un individu âgé d'une trentaine d'années, habitant depuis peu la capitale, s'était épris de l'artiste et celle-ci rentra dans la nuit de lundi à son domicile en compagnie d'un de ses amis quant l'amant jaloux la frappa de six coups de couteau. L'assassin, au lieu de prendre la fuite, se précipita sur le cadavre de la jeune fille qu'il embrassa avec délire et on dut l'arracher des bras de sa victime pour le conduire en prison.

A Chimenas, province de Grenade, un des plus riches propriétaires de cette localité, a été égorgé dans sa demeure pendant que sa famille était à la promenade et ses domestiques occupés aux travaux des champs. Le vol a dû être le mobile du crime, car toute la maison avait été dévalisée quand la justice arriva sur les lieux. Les auteurs de cet assassinat sont restés inconnus.

Une redoutable bande de voleurs vient de faire son apparition dans la province d'Alicante; les habitants des campagnes sont en proie à une terreur excessive. Des ordres ont été donnés pour que la garde civile se livre aux plus actives poursuites, mais jusqu'à ce jour celle-ci n'a pu atteindre aucun des malfaiteurs qui la composent.

Les journaux de Paris racontent le fait suivant:

Au débouché du pont Louis-Philippe existe une large voie publique non encore dénommée et qui aboutit à la rue Saint-Louis-en-l'Île et au pont Saint-Louis. Cette voie est bordée de constructions, en planches dans lesquelles sont établis des chantiers de vieux bois et des marchands de bric-à-brac. L'angle formé par le quai d'Anjou, on lit au-dessus de la clôture en planches, cette enseigne: bois à brûler au poi des, coterets, matériaux de démolitions. Cet enseigne est celle des époux M., qui logeait dans une baraque située au fond du terrain et adossée au mur de la dernière maison du quai.

Il y a quelque temps, le nommé X... s'était présenté chez les époux M..., auxquels il était recommandé par des amis de leur pays. X... était sans ouvrage, malheureux, M. M... s'intéressa à lui et sur ses instances, il fut admis comme homme de peine, chez un négociant de l'Île-Saint-Louis. Etant tombé malade, il entra à l'Hôtel-Dieu; lorsqu'il en sortit, il y a trois jours, et comme il ne savait où aller coucher, les époux M... lui donnèrent asile. Hier soir, après avoir souper avec eux, il se coucha dans le petit local qui lui avait été réservé.

Pendant le repas, les époux M... s'étaient montrés très gais, d'autant plus qu'ils avaient reçu, la veille, une somme de cinq à six mille francs qu'ils destinaient, ainsi qu'ils le dirent à X... à acquérir des actions de la ville de Paris et des obligations de chemin de fer. La confiance qu'ils témoignaient à X... en lui faisant cette confidence, devait leur être fatale.

A minuit, les habitants de la baraque étaient couchés; les époux M... dormaient, mais X... veillait, méditant un crime, dans le but très-probable de s'emparer de l'argent qu'il savait être en la possession de ses bienfaiteurs. Vers minuit et demi, armé d'un rasoir, il pénétra dans le réduit où M. et Mme M... étaient couchés et qu'éclairait une petite lampe. Quelques instants après, les cris: Au secours! à l'assassin! mettaient en émoi tout le voisinage.

M. Mayron, bientôt suivi de plusieurs personnes et de sergents de ville pénétrèrent chez les époux M... Au moment où ils traversaient le chantier, un homme couvert de sang passa rapidement au milieu d'eux, il fuyait. M. Mayron s'élança à sa poursuite; il ne put l'atteindre, mais il le vit monter sur le parapet du pont Saint-Louis qui relie l'Île à la Cité et se précipiter dans la Seine.

Cet homme était X... Au moment où les voisins et les agents pénétrèrent auprès des époux M..., ceux-ci inondés de sang, se tenaient encore debout au milieu de leur chambre, et criaient; mais ils perdirent bientôt connaissance et on se hâta de les transporter à l'Hôtel-Dieu.

Le mari M., au cou une profonde entaille circulaire qui n'a heureusement pas lésé les artères principales; il a, en outre, aux bras et à l'épaule de larges entailles; madame M... porte au visage une horrible blessure qui a complètement ouvert la joue droite; elle a, comme son mari, de nombreuses blessures aux bras, aux mains et à l'estomac.

Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalescière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de santé, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 69,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape. Elle est constatée dans la Gazette du Midi: « Rome 21 juillet 1866; La santé du Saint-Père est excellente, surtout depuis que, s'abstenant de tout autre remède, il fait ses repas de la Revalescière du Barry, qui a opéré des effets surprenants sur lui. Sa Sainteté ne peut assez louer les avantages qu'elle ressent de cette excellente farine dont elle prend

une assiette à chaque repas. » Plus nourrissante que la viande, elle économise 50 fois son prix en d'autres aliments et remède. En boîtes de fer-blanc: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — DU BARRY et Cie, 26, place Vendôme, Paris. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil et énergie aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire. — En boîtes de fer-blanc de 12 tasses, 2-25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 40 c. la tasse. — Dépôt à Roubaix, chez Coille, place de la Mairie, 5, et chez les pharmaciens et épiciers.

Avis important. — Evitez les horribles dangers des farines échauffées et empoisonnées que la fraude vous offre en vrac ou en carton, et desquelles déjà cinq familles sont tombées victimes. N'acceptez que les boîtes de fer-blanc avec le cachet de la maison DU BARRY. 7730.

La Revue grammaticale vient de joindre à son cadre une Revue littéraire sous la direction de M. CLAUDIUS HÉROD, auteur bien connu des lecteurs qui recherchent avec tout dans la littérature l'honnête et l'utile, sans nuire à l'agréable. La Revue grammaticale et littéraire paraît tous les mois. Prix: 4 fr. par an. F. BOUQUENET, édit., 31, rue Cassette, à Paris. (Votr aux annonces)

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-40, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA Mode Illustrée se composent comme suit:

1^{re} ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. Prix: Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois. Prix: Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois. Prix: Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure coloriée dans chaque numéro. Prix: Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. Entre:

Alphonse Desiré Desmettre, commis-négociant, et Marie Sophie Valcke, sans profession.

Valéry Honoré, employé à l'usine à gaz, et Adèle Fournier, sans profession.

Desiré André Samain, ourdisseur, et Barbe Desmet, servante.

Adolphe Chevalier, cordonnier, et Florentine Olive Tarte, servante.

Jean Louis Hieronseus, déboureur, et Catherine Cécile Mynsberghe, soigneuse.

Gustave François Marchand, menuisier, et Florine Cattel, soigneuse.

Charles François Nyckees, déboureur, et Silvie Vandenbroucke, soigneuse.

Lucien Bourgeois, fabricant de pipes, et Marie Villez, couturière.

Henri Joseph Maresal, tisserand, et Rosalie Detré, bohémienne.

Elie Estoclet, cultivateur, et Julie P... lys, sans profession.

Julien François Dewasch, tisserand, et Pauline Vanbellingham, tisserande.

Theophile Baert, domestique, et Mélanie Dekeyser, modiste.

Hippolyte Fauveau, employé au chemin de fer du Nord, et Stéphanie Beudin, fille de confiance.

Louis Valentin Yansse, marchand ferrailleur, et Marie Sabo, journalière.

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Pays 21.

Le jeudi 28 mai 1868, à trois heures précises de relevée, ledit notaire DUTHOIT vendra publiquement en son étude,

ROUBAIX. — Rue du Fort près la rue du Collège

Deux Belles Maisons l'une à usage de cabaret appelé Pinson Vert, l'autre à usage de rentier,

Le tout avec 6 Ares 75 Centiares de fonds cour, très-grande cave, et TERRAIN A BATIR Sur la mise à prix proposée de 21,000 fr. Cette propriété pourra être divisée en six lots: 1^{er} lot. Maison à usage de rentier, Mise à prix proposée, 5,000 fr.

- 2^e lot. Maison à usage de cabaret, Mise à prix proposée, 9,000 fr.
- 3^e lot. Un are 05 centiares terrain à bâtir et cave ayant 8 m. de front à rue, Mise à prix proposée, 2,500 fr.
- 4^e lot. 79 mètres terrain à bâtir et cave, 6 m. de front à rue, Mise à prix proposée, 1,500 fr.
- 5^e lot. Semblable au précédent.
- 6^e lot. Comme le 4^e lot, même mise à prix.

Entrée en jouissance de suite. 7775

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX Rue de l'Alma n^o 53 et 55

DEUX MAISONS A ÉTAGE et une petite MAISON derrière.

A Vendre pour en jouir de suite.

Le lundi 25 mai 1868, trois heures de relevée, M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication définitive du bien ci-dessus désigné.

Ces maisons sont louées 696 fr. par an, sans impôts. S'adresser pour les renseignements, à M^e DUCHANGE. 7779

Etude de M^e HURTREL, avoué à Lille.

ROYAUME DE BELGIQUE, Arrondissement de COURTRAI. COMMUNE D'HERZEAUX

Empire français — Département du Nord — Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX et commune de Watteles (canton de Roubaix)

TERRES A LABOUR, MAISONS Jardin potager et d'agrément

A VENDRE par suite de faillite.

Le mercredi 20 mai 1868, à l'audience des criées du tribunal de première instance séant à Lille, au palais de justice, à 11 heures précises du matin.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'avoués et à l'audience.

DÉSIGNATION DES BIENS: 1^o 97 ares 46 centiares environ de terre à labour situés à Herzeaux, hameau des Ballons.

Mise à prix: 4,000 francs.

2^o Une maison actuellement vacante, située à Herzeaux, hameau du Petit tout contre, avec étage au-dessus du rez de chaussée, sollement construit, propre à une petite maison de campagne, érigée sur 4 ares 43 centiares environ de terrain arrenté pour partie.

Mise à prix: 2,000 francs.

3^o 22 ares 20 centiares environ de jardin potager et d'agrément, entourés de haies et murs, plantés d'arbres fruitiers, sis au même lieu hameau du Petit tout contre. Ce jardin est libre d'occupation.

Mise à prix: 1,000 francs.

4^o Deux maisons à usage de marchand-cabaretier, situées à Herzeaux, hameau des Ballons, occupée l'une par Darache et l'autre par Flipo, contenant en fonds, parmi jardin potager sur le derrière et terrain sur le devant 32 ares 43 centiares environ d'héritage traversés par une carrière menant du hameau des Ballons au Chapeau rouge.

Mise à prix: 7,250 francs.

5^o La juste moitié à prendre du côté du Nord de 3 hectares 23 ares 39 centiares de prairies (soit 1 h. 61 a. 69 c.) sises à Watteles, lieu dit les Prés.

Mise à prix: 7,300 francs.

6^o Une belle maison sise à Roubaix rue de Lille n^o 17, avec étage et mansarde au dessus du rez de chaussée, cour et jardin; comprenant cave, salon, salle à manger, cabinet, cuisine, buanderie, etc.

Mise à prix: 25,000 francs.

NOTA — Les articles 2 et 3 pourront être réunis après leur adjudication partielle.

Et dans le cas où ces deux articles seraient adjugés séparément, la porte établie dans le mur qui les sépare sera supprimée à frais communs par les acquéreurs.

S'adresser pour les renseignements: 1^o Au greffe du tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges; 2^o à M. LEQUEENNE, syndic de la faillite, à Lille, rue de l'Hôpital militaire, 80;

3^o à M^e COTTIGNY, notaire liquidateur, à Roubaix, rue Neuve 44.

4^o à M^e HURTREL avoué poursuivant, à Lille, rue de l'Hôpital-militaire, 106.

(Voir pour le détail, le Memorial de Lille du 28 avril dernier.) 7760

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue l'Auvrée, 32.

Capitaux à placer SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy

Capitaux à placer sur hypothèque

aux taux de 4 1/2 et 5 0/0 7715